

9 PLAN DE COMMUNICATION

Pour assurer le succès dans la mise en œuvre du PGMR qui sera adopté par la CMQ Rive-Nord, d'importants efforts d'information devront être accordés à la diffusion du plan et à son appropriation par les citoyens du territoire. L'adhésion des élus et des citoyens doit être recherchée pour appuyer les propositions du PGMR et faciliter leur adoption au niveau des municipalités.

9.1 LE LANCEMENT DU PGMR

Une campagne d'information à l'intention du grand public et des intervenants plus directement visés par le plan doit être élaborée, et ce, dès l'étape de l'adoption du PGMR par la CMQ. Cette campagne visant la diffusion des modes de gestion et nouvelles mesures du PGMR pourrait comprendre notamment les moyens suivants :

- Un document synthèse, simple et vulgarisé, résumant le PGMR adopté.
- Des rencontres d'information auprès des groupes directement sollicités par la mise en œuvre du plan, notamment les populations des quartiers où se retrouvent d'importantes infrastructures, les élus et les gestionnaires municipaux et les gens d'affaires.
- Une distribution large auprès des foyers de la CMQ Rive-Nord des grandes lignes du PGMR.
- Une distribution ciblée auprès des ICI de la CMQ Rive-Nord.

Cette campagne générale d'information de la population lancée dès l'adoption du plan visera à faire connaître à la fois la situation de la gestion des matières résiduelles sur le territoire et les nouvelles mesures envisagées pour atteindre les objectifs de valorisation découlant de la politique gouvernementale et se retrouvant dans le PGMR de la CMQ Rive-Nord. La campagne utilisera des moyens de grande diffusion et de relations publiques pour rejoindre le grand public et les clientèles visées.

9.2 CAMPAGNE RÉCURRENTÉ D'INFORMATION

Une campagne d'information récurrente, minimalement annuelle, serait menée par la CMQ en collaboration avec les municipalités de son territoire sur la base des bilans de performances issus du suivi de la mise en œuvre du PGMR. Le contenu de cette campagne serait ajusté en fonction de l'évolution de la mise en œuvre, des succès observés et des secteurs nécessitant des efforts accrus.

Cette campagne miserait sur le partenariat avec les municipalités responsables de la mise en œuvre en leur fournissant les données requises pour l'ajustement de leurs efforts d'information, de sensibilisation et d'éducation de leur population. Une telle campagne périodique de « relance » du PGMR pourrait recourir davantage aux organismes intéressés et aux relayeurs expérimentés œuvrant dans leur milieu à la promotion de la mise en valeur et du recyclage. Une emphase pourrait être mise sur :

- les avantages et les bénéfices directs pour les participants;

- les meilleures performances atteintes dans certains secteurs et la reconnaissance des intervenants ayant contribué à ces succès;
- les défis encore à relever et les intervenants sollicités pour une augmentation des efforts.

9.3 CAMPAGNES LOCALES D'INFORMATION

Les municipalités ou les MRC, dans le cas de délégation de compétence, doivent aussi prévoir des moyens de communication importants pour mobiliser leurs citoyens à participer aux différents services et à apporter leur contribution aux efforts de mise en valeur et de recyclage. Ces campagnes, de la même façon que les clientèles auxquelles elles s'adresseront, dépendront des services mis en place par les municipalités et devront s'adapter aux situations en place. Elles pourront bénéficier de renseignements et d'instruments qui pourraient provenir de la CMQ, si elles lui donnent le mandat de les développer à l'échelle régionale.

9.4 LES OUTILS D'INFORMATION

En consultations publiques l'importance de l'information, de la sensibilisation et de l'éducation a été soulignée systématiquement comme la principale condition de succès de la mise en œuvre du PGMR; c'est d'ailleurs le sujet qui a fait l'objet du plus grand nombre de suggestions et de propositions de la part du public tant sur les communications relatives à l'ensemble du PGMR que sur les diverses mesures proposées.

Les séances d'information et les mémoires ont mis en évidence que la population ressent un manque d'information sur la gestion actuelle des matières résiduelles en général, et sur les moyens de contribuer à la réduction et au recyclage. Le besoin de coordination régionale a été souligné, en même temps que la nécessité d'adaptation des moyens aux situations locales.

Des nombreuses suggestions de moyens d'information ont été apportées, certains moyens ayant été mentionnés par plusieurs, notamment la production d'un répertoire des intervenants et des ressources, la distribution d'aide-mémoire sur les matières valorisables et les meilleures façons de les gérer à la maison ou au travail.

Une information complète et uniforme doit être facilement accessible à l'ensemble de la population du territoire : en ce sens un guichet unique de renseignements devrait être développé par La CMQ en collaboration avec les municipalités et les MRC

Enfin, pour rejoindre le public et conserver la participation, les moyens d'information et de communication devront faire ressortir les bénéfices des mesures du PGMR pour les individus, ainsi que les gains pour l'environnement et la société.